

Avis administratifs

7362883801 - AA

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Modification du PLU de Ploubezre ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 24/37 du 13 mars 2024, le président de Lannion-Trégor Communauté a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de Ploubezre.

Durée : il sera procédé à une enquête publique sur la modification n° 1 du PLU de Ploubezre pour une durée de 36 jours consécutifs du mardi 9 avril 2024 à 9 h 00 au mardi 14 mai 2024 à 17 h 00.

Objet : la modification n° 1 du PLU de Ploubezre a pour objet de modifier le zonage des parcelles cadastrées F 906, F 907 et F 1396, secteur Saint-Louis situé au cœur du bourg, actuellement classées au PLU de la commune de Ploubezre en zone UE, en zone UA et d'autre part l'ouverture à l'urbanisation de la zone ZA1a comprennent les parcelles cadastrées F 789, F 790 et F 794(p), au Sud-Ouest de l'enveloppe urbaine et création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur considéré. Le dossier soumis à enquête publique comprend les pièces prévues à l'article R.123-8 du Code de l'Environnement : la notice de présentation ; l'avis de la Mission Régionale d'Autonomie Environnementale de Bretagne (MRAe) ; les avis des Personnes publiques associées (PPA).

Le projet de modification n° 1 du PLU de Ploubezre dont l'objet figure dans l'article 1 du présent arrêté a pour objectif une évolution des pièces du PLU (règlement graphique et orientations d'aménagement et de programmation). Commissaire enquêteur : Mme Véronique Le Mestre a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par décision du 21 février 2024 du président du tribunal administratif de Rennes.

Siège de l'enquête publique : le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Consultation du dossier d'enquête publique - observations : les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuilletés non mobiles, cotés et parapahés par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Ploubezre aux heures habituelles d'ouverture de la mairie : lundi de 9 h 00 à 12 h 00 ; mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 ; samedi : de 9 h 00 à 12 h 00. Il sera également disponible sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre. Les observations reçues par les courriers reçus seront mises en ligne sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Permanences de la commissaire enquêteur : la commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales en mairie de Ploubezre aux dates et heures suivantes :

- mardi 9 avril 2024 de 9 h 00 à 12 h 00, - jeudi 2 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 00, - et mardi 14 mai 2024 de 13 h 30 à 17 h 00.

Cloture de l'enquête publique : à l'expiration du délai de l'enquête, les registres d'enquête seront mis à disposition de la commissaire enquêteur et clos par elle.

Après clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur rencontrera, dans un délai de huit jours le président de Lannion-Trégor Communauté et lui remettra un procès-verbal de synthèse où seront consignées les observations écrites et orales. Le Président de Lannion-Trégor Communauté disposera alors d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Rapport et conclusions : dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêteur transmettra au président de Lannion-Trégor Communauté. Le dossier de l'enquête accompagné des registres et pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, elle transmettra une copie du rapport et des conclusions motivées au président du tribunal administratif de Rennes. Une copie du rapport et des

conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera déposée au siège de Lannion-Trégor Communauté à Lannion, en mairie de Ploubezre et en sous-préfecture de Lannion pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera publiée (pendant une durée d'un an) sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse suivante (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Mesures de publicité : un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux locaux ci-après désignés : Le Télégramme et Ouest France. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier d'enquête avant l'ouverture de l'enquête publique et en application de l'article R.153-15 du Code de l'Urbanisme, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté sera chargé d'adopter la modification du PLU de Ploubezre dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur. Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de Lannion-Trégor Communauté au 02 96 05 55 77 ou par courriel (pluh@lannion-tregor.com).

Autorité responsable : le projet de modification du PLU de Ploubezre est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de Lannion-Trégor Communauté. À l'issue de l'enquête publique et en application de l'article R.153-15 du Code de l'Urbanisme, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté sera chargé d'adopter la modification du PLU de Ploubezre dont le dossier sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur. Toute information relative au projet et à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès du service planification de Lannion-Trégor Communauté au 02 96 05 55 77 ou par courriel (pluh@lannion-tregor.com).

Siège de l'enquête publique : le siège de l'enquête publique est fixé à la mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Consultation du dossier d'enquête publique - observations : les pièces du dossier en version papier et un registre d'enquête à feuilletés non mobiles, cotés et parapahés par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Ploubezre aux heures habituelles d'ouverture de la mairie : lundi de 9 h 00 à 12 h 00 ; mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 ; samedi : de 9 h 00 à 12 h 00. Il sera également disponible sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (<https://www.lannion-tregor.com/>).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête ; par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Ploubezre, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubezre.

Vie des sociétés

7362184701 - VS

LIBERTÉ NOTAIRES

Guillaume Poincaré

Étude de Me Guillaume PAINSAR

Notaire associé À RENNES (ILLE-ET-VILAINE) 45, boulevard de la Liberté

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume PAINSAR, notaire associé de la société à responsabilité limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un office notarial à Rennes (Ille-et-Vilaine), 45, boulevard de la Liberté, le 27 mars 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HLS. Siège social : Brons (22250), 2, impasse Louis-Rochefort.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Objet : la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises afin de participer activement à la conduite de la politique du groupe constitué des sociétés contrôlées directement ou indirectement et de rendre à ces sociétés des services spécifiques, outre la gestion du portefeuille de participations. La mise en place de financements au profit des sociétés. La propriété et la gestion de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers.

Capital social fixé à la somme de mille euros (1 000 euros), divisé en 1 000 parts de un (1 euro) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 1 000 attribuées à l'associé unique.

Cessions de parts : toute cession ou transmission de parts est soumise à l'agrément de la société, à l'exception de celle consentie par l'associé unique ou par l'associé fondateur en cas de pluralité d'associés.

Le régime social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Le gérant est M. Léo Louis Patrick SIMONNESSA, demeurant à Brons (22250), 2, impasse Louis-Rochefort.

Pour avis, Le Notaire.

7362907401 - VS

COGEP

CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE AVOCATS

SO AR CONCEPT STORE

Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : 9 bis, place de l'Église 22310 PLESTIN-LES-GRÈVES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plestin-les-Grèves du 8 avril 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : SO AR CONCEPT STORE.

Siège social : 9 bis, place de l'Église, 22310 Plestin-les-Grèves.

Objet social : vente de vêtements, chaussures et articles de sport et loisir, l'achat, la revente, d'objets de décoration, d'art de la table, de bijoux fantaisie, d'accessoires, de mobiliers, de cadeaux.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros. Gérance : Mme Amélie HENRY, demeurant 2, Kerfles Noëlle, 22310 Tréguier, et Mme Sophie, Virginie QUIDEJEU, demeurant Le Roudour, 29620 Plouegat-Guérand.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Pour avis Le Gérance.

7360281601 - VS

CERFRANCE

COTES D'ARMOR

EARL LA ROCHE CARILLAN

Exploitation agricole à responsabilité limitée Au capital de 387 800 euros Siège social : « La Roche Carillan MAROUE » 22400 LAMBALLE-ARMOR RCS Saint-Brieuc 490 982 402

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Acte unanime en date du 10 mars 2024 a décidé des modifications statutaires suivantes à effet du 10 mars 2024 :

Nomination de Mme Emile THEBAULT demeurant « 1 La Roche Carillan MAROUE », 22400 Lamballe-Armor en qualité de gérante

Réduction du capital social à 304 160 euros. Transformation de l'EARL en SCEA LA ROCHE CARILLAN motivant la publication des mentions suivantes :

Dénomination : SCEA LA ROCHE CARILLAN. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil.

Agrement des cessionnaires de parts à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire.

Signature du Gérant.

7359896101 - VS

CERFRANCE

COTES D'ARMOR

EARL LE HAUT MARCHIX

Exploitation agricole à responsabilité limitée Au capital de 7 500 euros Siège Social : 18, La Morvannière 22510 SAINT-TRIMOEL RCS Saint-Brieuc 909 541 195

AVIS DE DISSOLUTION

Le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 31 décembre 2023.

Mme Anne GUEUNE, demeurant à 18, La Morvannière, 22510 Saint-Trimoel a été désignée comme liquidateur. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à 18, La Morvannière, 22510 Saint-Trimoel. Lieu de dépôt des pièces : tribunal de commerce de Saint-Brieuc.

Régime matrimonial

7362501801 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 20 mars 2024 dressé par Me Yann LE LEVIER, notaire à Langueux (22360), 16, rue de la Morgan, M. Daniel Louis Joseph Marie BERTHELOT né(e) le 4 décembre 1958 à La Motte (22600).

Et Mme Amélie BERTHELOT née LE COZ né(e) le 23 juillet 1963 à Pontivy (56300). Demeurant ensemble 4, rue Beaumanoir, 22600 Loudéac.

Mariés le 28 février 1998 par devant l'officier de l'État civil de Loudéac (22600) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'officier notarial où domicile la été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

7362507801 - RM

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 18 mars 2024 dressé par Me Yann LE LEVIER, Notaire à Langueux (22360), 16, rue de la Morgan.

M. Yves RICHARD né(e) le 21 novembre 1953 à Courbevoie (92400). Et Mme Chantal RICHARD née OLLIVIER, né(e) le 14 septembre 1953 à Paris (75011).

Demeurant ensemble 18, rue de la Cornillière, 22120 Quessoy. Mariés le 5 avril 1975 par devant l'officier de l'État civil de Verrières-le-Buisson (91370) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'officier notarial où domicile la été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Autres légales

7362748501 - DL

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 21 février 2015, M^{me} Brigitte Anne Marie DUBOIS veuve de M. André Henri Michel URTH demeurant à Saint-Rieul (22270), 3, rue du Fournil ; Née à Dijon (21000), le 20 mai 1949, décédée à Saint-Brieuc (22000), le 20 janvier 2024 a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Simon MAQUENNE, suivant procès-verbal en date du 22 février 2024, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de Saint-Brieuc.

Les oppositions sont à former en la S.A.R.L. « Simon MAQUENNE, notaire associé », notaire associé à Fumay (Ardennes), 2, rue Baudouin Petit, notaire chargé du règlement de la succession. Pour insertion unique, Simon MAQUENNE, Notaire associé.

Annonces légales et judiciaires

MEDIALEX

Annonces Légales & Formalités

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324 35063 Rennes cedex

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,17 € HT le caractère

Les annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

CENTRALEDES MARCHÉS PUBLICS...
Votre prochain marché est ici